

22.—Affaires des compagnies canadiennes d'assurance-vie à l'étranger et ensemble de toute l'assurance-vie au Canada et des affaires des compagnies canadiennes à l'étranger, 1939—fin

Item	Nouvelles polices (net)	En vigueur au 31 déc. (net)	Primes nouvelles encaissées	Réclamations nouvelles payées
	\$	\$	\$	\$
Compagnies canadiennes à l'étranger—fin				
Sociétés fraternelles canadiennes—				
Fédérales.....	5,566,892	92,201,564	1,677,097	2,403,047
Provinciales.....	1	1	1	1
Compagnies britanniques (vie).....	Nil	Nil	Nil	Nil
Compagnies étrangères (vie).....	“	“	“	“
Sociétés fraternelles étrangères.....	“	“	“	“
Totaux.....	261,839,486	3,282,379,465	122,997,830	56,980,135
Toute assurance-vie au Canada et affaires canadiennes à l'étranger				
Compagnies canadiennes (vie).....				
Fédérales.....	644,297,018	7,659,954,381	246,734,628	99,710,159
Provinciales.....	11,781,262	64,792,515	2,115,329	909,438
Sociétés fraternelles canadiennes—				
Fédérales.....	15,549,067	201,265,209	3,610,567	5,248,389
Provinciales.....	7,078,855	69,761,919	1,376,073	2,269,166
Compagnies britanniques (vie).....	15,105,474	145,373,802	4,371,684	2,629,304
Compagnies étrangères (vie).....	185,446,242	2,161,112,305	68,256,665	26,174,286
Sociétés fraternelles étrangères.....	6,939,130	68,412,566	1,548,044	1,064,353
Grands totaux.....	886,197,048	10,370,672,697	328,012,890	138,005,095

¹ Aucune déclaration.

Section 3.—Assurances diverses

Depuis 1875, l'assurance sur les risques autres que la vie ou le feu a fait des progrès constants. Le rapport du surintendant de l'assurance pour l'année civile 1880 fait voir que le nombre de compagnies autorisées à vendre de l'assurance-accident, de cautionnement, contre le bris de glace et contre les explosions de chaudières à vapeur—les seuls genres d'assurance vendus alors—est de 5, 3, 1 et 1 respectivement. Le rapport de l'année 1939 indique que l'assurance diverse au Canada comprend maintenant différentes formes d'accidents et 24 autres genres d'assurance vendue par les compagnies à charte fédérale. En 1880, il y a dix compagnies qui s'occupent d'assurances diverses, mais en 1939 il y en a 250 dont 54 canadiennes, 66 britanniques et 130 étrangères; 189 de ces 250 compagnies vendent aussi de l'assurance-feu. En outre, 18 sociétés ou ordres fraternels vendent de l'assurance-accident et de l'assurance-maladie aussi bien que de l'assurance-vie et deux sociétés ou ordres fraternels ne vendent que de l'assurance-accident.

Le tableau 23, qui donne la répartition des affaires dans ce domaine entre les compagnies à charte fédérale et provinciale, montre que, comme dans le cas de l'assurance-vie et de l'assurance-feu, la majeure partie des affaires (soit environ 85 p.c. dans le cas présent) est effectuée par les compagnies à charte fédérale.

Etant donné, comme on l'indique plus haut, que la plupart des compagnies qui s'occupent d'assurances diverses au Canada vendent aussi l'assurance-feu, leur actif, leur passif, leurs recettes et leurs dépenses pour toutes opérations sont compris dans les statistiques financières des compagnies d'assurance-feu données à la section 1, sous-section 3, de ce chapitre. Le tableau 25 contient des chiffres semblables pour les 10 compagnies canadiennes dont les opérations se limitent à l'assurance autre que l'assurance-feu et l'assurance-vie. De même, en 1939, on compte 4 compagnies britanniques et 44 compagnies étrangères qui se limitent au même domaine.